

Impact des institutions sur le développement social dans une économie en transition
Impact of institutions on social development in an economy in transition

Ghoual Abdelkader* ¹, Université de Mascara, Algérie, ghoualabdelkader2@gmail.com
Adouka Lakhdar ², Université de Mascara, Algérie, Adoukal1966@gmail.com

Date de soumission: 10 /1/2022 Date d'acceptation: 9/05/2022 Date de publication: 6/06/2022

Résumé :

Ces dernières années ont été caractérisées par l'émergence de la dimension institutionnelle en tant que facteur clé de l'analyse économique et élément prépondérant du développement et de la croissance économiques. Les économistes de la bannière institutionnelle, en l'occurrence : (*D. North, D. Acemoglu, James A. Robinson, Simon Johnson*), ont submergé la théorie économique avec leurs travaux ces dernières décennies, accordant aux institutions et à la qualité institutionnelle une place dans le podium des préoccupations économiques contemporaines et fournissant une explication très plausible aux écarts de niveau de développement entre les pays.

Mots clés: Dimension institutionnelle, facteur clé, développement social, qualité institutionnelle, assainissement du cadre institutionnel.

Abstract:

Recent years have been characterized by the emergence of the institutional dimension as a key factor in economic analysis and as a key element of economic development and growth. The economists of the institutional banner, namely: (D. North, D. Acemoglu, James A. Robinson, Simon Johnson), have submerged economic theory with their work in recent decades, giving institutions and institutional quality a place on the podium of contemporary economic concerns and providing a very plausible explanation for differences in the level of development between countries.

key words: Institutional dimension, key factor, social development, institutional quality, institutional sanitation.

*Ghoual Abdelkader

Introduction :

La croissance économique, a longtemps été perçue comme un phénomène lié exclusivement à l'accumulation du capital d'un côté et la force de travail de l'autre, autrement dit la croissance économique fonction du capital « k » et le travail « L ».

Par ailleurs, l'essor d'un nombre d'écoles de pensée économique contemporaines ces dernières années et leur volonté de trouver le moyen de faire échec à la loi des rendements décroissants d'un côté, et trouver une meilleure explication aux écarts de niveau de développement entre les pays de l'autre (l'hypothèse de l'accumulation du capital ne pouvant expliquer qu'une petite partie du phénomène¹), a permis l'aboutissement à de nouvelles idées qui leur ont valu tout l'intérêt en matière de théorie de la croissance économique, en l'occurrence les Keynésiens nouveaux ; les Classiques nouveaux et les institutionnalistes.

Les trente dernières années ont été caractérisées par une faiblesse persistante de l'activité économique dans les pays industrialisés (Europe et Japon) et une difficulté de redémarrage durable de la croissance². Ce phénomène est dû à ce que les économistes classiques (notamment D. Ricardo en 1817) ont appelé « La loi des rendements marginaux décroissants³ », selon laquelle : au-delà d'un certain seuil (rendement optimal), la productivité marginale décroît. C'est ce qui fait que des économies développées, à forte intensité capitaliste, ayant exploité tout le potentiel dont ils disposent peinent à réaliser un taux de croissance économique, tandis que des économies émergentes (avec un grand potentiel inexploité) réalisent un taux de croissance à deux chiffres.

Cependant, il y'a eu une prise de conscience de l'importance des paramètres extra économiques dans le processus de croissance, et ce grâce aux analyses contemporaines en la matière ;

- L'analyse des classiques nouveaux (Lucas, Barro, Sargent, Wallace...), se base en grande partie sur la théorie de la croissance endogène⁴ selon

¹ Yahyaoui, Abdelkarim, and Atef Rahmani. "Financial development and economic growth: Role of institutional quality." *Panoeconomicus* 56.3 (2009): 327-357.

² Ferguene, Améziane, and Steven Coissard. "Institutions, Gouvernance et Développement." *les cahiers du cread* 91 (2010): 5-32.

³ Une loi selon laquelle, il existe un état stationnaire qui intervient suite à l'accroissement continu d'un facteur de production (lorsque les rendements d'échelles croissants ou constant atteignent leur seuil), a l'issue duquel tout effort supplémentaire (marginal) diminue la performance globale.

⁴ Bien que cette théorie n'ait pas été vérifiée.

laquelle, dans une économie où chaque entrepreneur investit dans le facteur optimal (rationalité des agents économiques), il est possible de faire face à la loi des rendements décroissants. Les classiques nouveaux rejettent de ce fait le principe de leurs prédécesseurs (néo-classiques) selon lequel l'accumulation du capital constitue la variable à part entière du développement économique. Selon Lucas, les économistes devraient s'intéresser davantage à la problématique du développement et de la croissance économiques et laisser le problème de l'équilibre général au marché (les prix étant présumés flexibles), notamment à travers le déploiement à grande échelle de la fonction *recherche et développement* (au sein des entreprises, universités, centres de recherche...), afin de pouvoir dépasser constamment la technologie en place (innovation, veille technologique...).

- Les keynésiens nouveaux quant à eux (J. Stiglitz, G. Akerlof, G. Mankiw, S. Fisher...), ont introduit dans leur analyse, le concept d'externalités positives et leur impact sur la croissance économique et ajoutent que la technologie doit être diffusée à l'ensemble de l'économie nationale, créant ainsi un tissu industriel homogène.

- En ce qui est des économistes de la bannière institutionnelle, communément appelée Nouvelle Economie Institutionnelle « NEI », en l'occurrence : D. North (chef de file), D. Acemoglu, James A. Robinson, Simon Johnson, ils ont accordé une importance majeure aux institutions et ont tenté à travers les travaux de recherche qu'ils ont mené, de démontrer le rôle des institutions dans la dynamique économique et la croissance endogène. Leur analyse étant étroitement liée à des concepts¹ tels que le *coût de transaction, la théorie de l'agence* (conflits d'intérêts entre principal et agent), le *droit de propriété, la gouvernance et la régulation*.

« La recherche contemporaine a vu se développer des travaux qui font des institutions une des pièces importantes du traitement des questions que pose la théorie économique qui portent sur la coordination des décisions

¹ Boyer, Robert. "Les institutions dans la théorie de la régulation." Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy 1 (2003): 79-101.

avec les différentes pistes sur lesquelles débouche l'interrogation : théorie des équilibres des marchés, gouvernance des organisation, phénomène de bulle, nature des relations économiques, croissance... »¹.

Ces analyses, bien que se basant sur des idées distinctes, ont toutes contribué au renouveau de la théorie économique et nous offrent à travers les concepts qu'elles proposent, un nouveau cadre d'analyse et une approche nouvelle du développement économique.

Désormais, les travaux de la NEK (nouvelle économie keynésienne) ainsi que ceux de la NEC (nouvelle économie classique), se situent au cœur de la théorie économique contemporaine, et ce grâce à un grand effort de synthèse des principes, idées et théories antérieures (ex : introduction de la Micro économie dans l'analyse des NEK et rupture avec le principe Keynésien du no-bridge), ainsi que l'introduction de nouveaux concepts dans l'analyse des phénomènes économiques, notamment : la croissance endogène et les externalités positives.

Il n'en est pas moins, pour les institutionnalistes, en effet ces dernières années ont été caractérisées par l'émergence de la dimension institutionnelle en tant que facteur clé dans les politiques de développement, « la théorie économique a mis en avant le caractère critique des institutions dans le développement, le lancement et le maintien d'un processus de croissance durable et trouve là l'explication des différences de rythme et de qualité de croissance entre les pays »². Aujourd'hui, les études empiriques semblent conforter davantage l'approche institutionnaliste, leurs assertions inspirent maints économistes et font couler beaucoup d'encre, ce qui fait qu'on ne peut débattre sur les questions de transition et de développement économiques sans aborder la variable institutionnelle et les réformes qui en découlent. « Il est maintenant retenu que l'efficacité de l'économie est liée à la transparence et à la fluidité du cadre de fonctionnement de l'ensemble économique qui va de pair avec la densité, l'efficacité et la cohérence du cadre institutionnel »³.

¹ Frydman, Roger. "Le territoire de l'économiste marché et société marchande." Revue économique (1992): 5-30.

² Temmar, Hamid. La transition de l'économie émergente: références théoriques, stratégie et politiques. édition : 4.01.5196. Office des publications universitaire, 2011. page 511.

³ IDEM.

Partant de l'idée que les institutions jouent un rôle vital dans le développement et la croissance économiques (Edison, 2003)¹, on peut être amené à nous questionner sur la mesurabilité de la qualité des institutions au sein d'une économie donnée. Dans l'optique où une réforme institutionnelle (assainissement de l'environnement institutionnel) s'impose, quelles seraient ses implications et est-ce que cela engendrerait la redéfinition du rôle de l'Etat au sens des keynésiens nouveaux (Etat maître de cérémonie).

LA PREMIER PARTIE : TITRE2. QU'ENTEND-T-ON PAR "INSTITUTION" AU SENS DE LA NOUVELLE ECONOMIE INSTITUTIONNELLE (cadre conceptuel) :

« Etymologiquement, le mot « institution » provient du verbe latin *instituo* qui signifie établir, placer comme principe, organiser quelque chose qui existe. Cette acception ancienne désigne un processus de mise en place et d'organisation des structures (Guéry, 2003) »².

D'après Douglas NORTH (figure majeure de la nouvelle économie institutionnelle), il est primordial d'opérer la distinction entre institutions et organisations. Les institutions sont les règles de jeux qui définissent la manière dont les hommes interagissent, alors que les organisations sont des groupes d'agents engagés dans un projet commun avec des objectifs à atteindre. Dans cette optique, D. North (1994) donne une définition des institutions qui sert de référence à de nombreux développements théoriques « Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés) et des caractéristiques de leur application »³.

Donc, on peut retenir que les institutions sont le cadre régissant les rapports entre les agents, que ce soit à titre officiel et légal (réglementations, politiques, contrats, codes, lois, normes...), ou bien à titre officieux (conventions sociales, coutumes, habitudes...) tout en s'intéressant aux acteurs sujets de ces interactions (administration, gouvernement, citoyen, entreprise, association...).

¹ Belaid, Rabah, and Farid Gasmi. "Qualité institutionnelle et performance de la régulation sectorielle: un examen rétrospectif de la réforme des télécommunication en algérie." Les Cahiers du CREAD n°88 /2009.

² Idir, Mohamed Sofiane. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie: cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Diss. Grenoble, 2013. Page 82.

³ Idem.
2109

(Pour éviter toute confusion, dans ce qui suivra à partir de là, nous entendrons par le mot *institution* un tout constitué d'un ensemble d'agents et des rapports qu'ils entretiennent, aussi bien dans un cadre réglementaire et légal que dans un cadre informel, en tenant compte aussi des habitudes et des coutumes afférents à ces agents).

3. LA QUALITE INSTITUTIONNELLE :

L'environnement institutionnel peut avoir une influence décisive sur le comportement des agents, sur le long terme cela pourrait forger des instincts et des habitudes chez ces agents. Cela nous fait prendre conscience de l'importance de la dimension sociale, psychologique et comportementale de l'approche institutionnelle.

Partant de ce principe, nous pouvons dire que le comportement des citoyens au sein d'une société n'est que le reflet de la qualité des institutions y afférentes, de ce fait, si le gouvernement fait des promesses au peuple qu'il ne tient pas ensuite, il y'aura perte de confiance, si les pratiques illégales (corruption, fraude, dilapidation de deniers publics, évasion fiscale) ne sont pas sévèrement réprimées ou qu'il existe des vides dans la juridiction tissée par l'Etat, cela laisserai des failles et inciterai de plus en plus d'agents à y recourir, ou encore si les initiatives de l'entrepreneur (investissement, création d'entreprise, expansion...) sont soumises à de lourdes procédures bureaucratiques, entravées par des complications administratives et assujetties à maintes impositions, ce contexte finirai par dissuader les initiatives d'investissement ou encourager indirectement l'évasion et la fraude fiscales. Bref, ces quelques exemples représentent autant de facteurs encourageant l'arbitraire et le chaos au sein de la société.

« Economic institutions encouraging economic growth emerge when political institutions allocate power to groups with interests in broad-based property rights enforcement, when they create effective constraints on power-holders, and when there are relatively few rents to be captured by power-holders »¹.

4.LES IMPLICATIONS DE LA DEMARCHE INSTITUTIONNELLE :

Au vu de la place prépondérante qu'occupe la qualité du cadre institutionnel dans la problématique du développement économique, il serait primordial pour tout Etat de se pencher sur cette question et s'interroger sur le chemin à emprunter

¹ Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson. "Institutions as a fundamental cause of long-run growth." Handbook of economic growth 1 (2005): 385-472.

pour pouvoir assurer un cadre institutionnel sain et favorable. Vu comme ça, rédigée en deux lignes, la démarche peut paraître assez simple, cela dit, l'assainissement du cadre institutionnel entretient un lien direct avec maintes variables aussi bien économiques qu'extra économiques, d'où sa complexité.

De ce fait, avant de penser à opter pour une politique de relance, de diversification ou de développement économique, il faut d'abord songer à entreprendre une réforme du cadre institutionnel le cas échéant, afin d'assainir au mieux, l'environnement dans lequel interagissent les agents économiques, et il s'agit aussi bien des règles du jeu (réglementation, normes, démarches administratives, mode de gouvernance, politiques, mesures d'encouragement des exportations ou de restriction des importations...), que des joueurs (gouvernement, autorités, salariés, établissements financiers, entrepreneurs, demandeurs d'emplois...), et ainsi tenter de remédier à des phénomènes nuisibles tels que : le conflits d'intérêt, la lourdeurs administrative et les entraves bureaucratique, le favoritisme, la discrimination, la mauvaise gouvernance, l'interventionnisme excessif, l'aléa moral, la corruption, l'évasion fiscale ainsi que tout comportement arbitraire, individualiste et opportuniste visant à atteindre une fin ou une satisfaction personnelle au détriment de l'intérêt collectif.

4.1. Moderniser l'administration publique :

Avec une réputation entachée de lourdeur, d'inefficacité et d'archaïsme, l'administration publique, de par le monde est sujet à de nombreux débats autour de la question du « comment faire pour parvenir à une administration plus efficace ? », d'où la naissance du concept de modernisation de l'administration publique, qui consiste à *améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration et, ainsi, l'efficacité de l'action administrative et la qualité de la gestion publique*. Il s'agit là, de répondre aux critiques récurrentes sur l'inefficacité supposée des rouages administratifs, les lenteurs de l'administration et son coût.

New Public Management :

Toujours dans le contexte d'assainissement du cadre institutionnel, la modernisation de l'administration publique et du mode de sa gestion, peut constituer un élément clé de la démarche en question. Désormais, le secteur public ne cesse de prendre l'exemple du secteur de l'entreprise, réputé plus performant. Notamment à travers l'adoption du New Public Management (NPM). Dans ce

sens, puisse le tableau ci-après nous éclairer davantage sur l'intérêt de l'adoption du NPM au sein de l'administration ;

Tableau n° 01 : comparaison entre NPM et mode de gestion Wébérien de l'administration publique

	Administration Wébérienne	Administration moderne (NPM)
Objectifs	Respect des règles et procédures	Atteinte des objectifs tracés, satisfaire les clients
Organisation	Centralisée(hiérarchie fonctionnelle,structure pyramidale)	Décentralisée (délégation de compétences, structuration en réseau, gouvernance)
Partage des responsabilités (politiciens/administrateurs)	Confus	Clair
Exécution des tâches	Division,spécialisation	Autonomie
Recrutement	Concours	Contrats
Promotion	Avancement à l'ancienneté	Avancement aumérite, à la responsabilité et à la performance
Contrôle	Indicateurs de suivi	Indicateurs de performance
Budget	Axé sur les moyens	Axés sur les objectifs

Référence: Amar, Anne, and Ludovic Berthier. "Le nouveau management public: avantages et limites." *Gestion et management publics* 5 (2007): page5.¹

Les différents axes de comparaison traités dans le tableau ci-dessus font ressortir en fait, les éléments qui font de l'administration publique ce qu'elle est aujourd'hui, soit une organisation bureaucratique et inefficace, dont le climat nuit à sa mission de prestation de services publics aux usagers.

Ceci dit, le NPM, étroitement lié avec la bonne gouvernance, nous propose une toute nouvelle approche en matière de gestion des administrations publiques et du budget de l'Etat, avec entre autres, une ossature budgétaire nouvelle, axée sur les objectifs, appelée communément : Gestion Budgétaire par Objectifs (GBO). Un

¹ Amar, Anne, and Ludovic Berthier. "Le nouveau management public: avantages et limites." *Gestion et management publics* 5 (2007): page5.

nombre de pays ont adopté cette nouvelle approche budgétaire, à l'instar de la France suite à l'adoption de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001.

Parmi les modifications proposées : la restructuration du budget d'équipement en politiques publiques, auxquelles il est assigné des d'objectifs bien détaillés, ce qui devrait permettre le passage d'un contrôle classique des finances publiques à un contrôle de second niveau appelé, *audit de la performance*¹, mesurant l'atteinte des objectifs assignés ainsi que le coût engendré (efficacité, efficience et économie).

Les TIC, un atout de taille :

Actuellement, le passage à une administration électronique fait la une des préoccupations des Etats. Cela a commencé par l'usage des TIC dans la prestation du service public (télé-service) et a pris dès lors de l'ampleur pour atteindre un résultat considérable, soit : le traitement électronique des dossiers, la signature électronique, la généralisation des réseaux intranet liant les différents services d'une administration, réseaux extranet pour les besoins de communication horizontale entre les différents ministères, et j'en passe.

L'administration électronique pourrait constituer un atout de taille en matière d'assainissement du cadre institutionnel, dans la mesure où elle permet le traitement homogène des demandes des usagers, la transparence, une meilleure circulation de l'information et pourquoi pas, rétablir un climat de confiance entre administration et citoyen à travers la démarche participative qui en découle.

4.2. Réviser le cadre réglementaire :

La gouvernance par les institutions politiques et autres services de l'Etat puise essentiellement, de la réglementation en vigueur et c'est pratiquement le meilleur moyen pour le rappel à l'ordre général, le respect des droits et l'accomplissement des obligations au sein d'une société. Cela étant, la loi est faite pour changer lorsque le contexte l'exige, elle doit être flexible et adaptable.

De ce fait un cadre réglementaire souple et adaptable constitue un pré requis dans une démarche d'assainissement du cadre institutionnel. Et c'est là tout l'intérêt d'un *Etat maître de cérémonie*, un Etat qui, tantôt comble des vides, tantôt crée des opportunités, tantôt déroge des règles, tantôt exonère, tout cela en

¹ Manuel d'audit de performance, ADAR (Audit Development And Reports, Développement de l'Audit et Rapports), division de la Cour des comptes européenne (CDCE).

coordination avec les orientations économiques et sociales tracées. Donc, l'Etat dispose d'une batterie d'instruments et de mesures qu'il peut utiliser à bonne escient en adaptant continuellement la réglementation de sorte à ce qu'elle favorise l'atteinte des objectifs stratégiques tracés.

4.3. Eriger un pont entre l'université et l'entreprise :

Tant que les sphères académique et professionnelle restent déconnectées l'une de l'autre, nous ne pouvant espérer que le secteur l'entreprise puisse se développer à juste titre. Etant le noyau de l'économie et le catalyseur de sa croissance, l'entreprise devrait être en mesure d'exploiter toutes les potentialités qui s'offrent à elle, l'enrichissement du capital humain dont elle dispose, notamment à travers le recours à l'embauche des chercheurs universitaires, devrait être une priorité.

En effet, l'ère où l'entreprise pouvait se contenter de la maîtrise de son produit (rapport qualité-prix, économies d'échelles), pour demeurer concurrentielle sur le marché est révolue. Le management moderne a introduit un tel nombre de concepts nouveaux, qu'une mise à niveau s'impose. Désormais, pour qu'une entreprise puisse espérer accroître ses parts de marché, elle doit maîtriser l'intelligence économique, l'innovation et être en mesure d'exercer les différents types de veilles (stratégique, technologique...) lui permettant d'être continuellement à l'écoute du marché. A ce titre un exemple me vient à l'esprit pour appuyer la tournure qu'à pris le monde de l'entreprise ces dernières décennies, et c'est bien le cas du géant finlandais NOKIA, celui vers lequel tous les regards se tournaient voici encore quelques années seulement, et qui, par la suite d'une évolution du marché plus rapide que celle de son produit (manque d'innovation et de veille), s'est vu devancé vers un marché nouveau dont il n'a eu qu'une part infime, celui des SMART PHONES. Toutefois, NOKIA demeure le Number One mondial pour ce qui est des téléphones bon marché avec une part globale supérieure à 34%.

4.4. Réprimer sévèrement l'informel, la fraude et la corruption :

L'Etat devrait prendre toutes les mesures nécessaires à l'égard du marché informel, ça sème le chaos et le désordre et entrave la connaissance des variables économiques sur la base desquelles sont fondées les politiques économiques. Face un tel phénomène il ne faut point hésiter à employer les grand moyens, en l'occurrence l'adoption d'une monnaie nouvelle, bien qu'ayant un coût élevé, cette mesure permettrait à l'Etat de recenser les capitaux détenus par les agents. Cette mesure, conjuguée à l'adoption de l'e-paiement constitue la clé de la répression de

l'informel et elle serait en mesure de générer des recettes fiscales additionnelles conséquentes pour l'Etat.

Pour parvenir à instaurer un climat institutionnel sain, la tâche n'est pas aisée, cela passe parfois inéluctablement par la refonte générale du cadre dans lequel interagissent les agents. A côté de l'informel, d'autres phénomènes nuisibles devraient figurer dans les priorités du gouvernement, en l'occurrence la fraude, la corruption, la dilapidation des deniers publics...etc. Au sein des sociétés porteuses de ces pratiques, la répression de ce genre de comportements notamment à travers le renforcement du contrôle, dissuadera de plus en plus les attitudes similaires et rétablira ne serait-ce que partiellement la confiance des citoyens vis-à-vis de leurs gouvernement, quant à sa transparence et son aptitude à faire régner l'ordre et le respect des règles.

4.5. Le rôle de l'Etat :

C'est l'Etat au sens large, avec tous ses dispositifs, ses administrations, ses autorités de régulation, sa juridiction, sa gouvernance et j'en passe, qui est au centre de l'accomplissement d'une telle démarche. Afin que l'Etat puisse assurer un cadre institutionnel favorable à l'exercice des activités économiques, politiques et sociales, il doit constamment réviser la réglementation en place et l'adapter si besoin est aux orientations économiques.

Si tel ou tel secteur prometteur est exposé à une concurrence étrangère féroce, il n'y a pas de mal à restreindre voir supprimer l'importation des produits qui lui sont similaires (protection de l'industrie naissante¹). Economiquement parlant, l'Etat doit être le maître de cérémonie du marché, avec à disposition une batterie de mesures devant lui permettre d'accompagner les tendances économiques souhaitables et agir contre les phénomènes nuisibles. « La nouvelle école institutionnelle démontre que l'économie a besoin de réglementation et d'institutions efficaces pour corriger les imperfections, générer les externalités positives, assurer une régulation des marchés et promouvoir la relance et le développement économique. Bref pour soutenir le processus de croissance »².

¹ C'est une politique adoptée par les japonais dans les années 50 à l'égard du marché automobile européen qui a submergé le monde par son produit, et c'est ce qui a permit la notoriété actuelle de TOYOTA.

² Temmar, Hamid. La transition de l'économie émergente: références théoriques, stratégie et politiques. édition : 4.01.5196. Office des publications universitaire, 2011. pages 511 et 512.

Par conséquent, la qualité des institutions constitue un facteur clé de la stratégie de développement. En d'autres termes la transparence, la fiabilité, la fluidité, la sincérité, la conformité des interactions entre agents ainsi que la protection des droits de propriété et des droits des investisseurs d'une part, conjugué à une bonne gouvernance, un emploi optimal des politiques économiques (dosage équilibré des instruments budgétaires et monétaires, politique commerciale adéquate) et un cadre réglementaire étudié et adapté à la conjoncture d'autre part, sont autant de facteurs à intégrer dans la problématique du développement, de la croissance et de la viabilité de l'économie.

Conclusion:

La qualité des institutions constitue un facteur clé de la stratégie de développement. En d'autres termes la transparence, la fiabilité, la fluidité, la sincérité, la conformité des interactions entre agents ainsi que la protection des droits de propriété et des droits des investisseurs d'une part, conjugué à une bonne gouvernance, un emploi optimal des politiques économiques (dosage équilibré des instruments budgétaires et monétaires, politique commerciale adéquate) et un cadre réglementaire étudié et adapté à la conjoncture d'autre part, sont autant de facteurs à intégrer dans la problématique du développement, de la croissance et de la viabilité de l'économie.

La liste de bibliographie:

Ouvrages :

Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson. "Institutions as a fundamental cause of long-run growth." Handbook of economic growth 1 (2005): 385-472.

Temmar, Hamid. La transition de l'économie émergente: références théoriques, stratégie et politiques. édition : 4.01.5196. Office des publications universitaire, 2011. pages 511 et 512.

Articles :

Amar, Anne, and Ludovic Berthier. "Le nouveau management public: avantages et limites." Gestion et management publics 5 (2007): page5.

Belaid, Rabah, and Farid Gasmi. "Qualité institutionnelle et performance de la régulation sectorielle: un examen rétrospectif de la réforme des télécommunication en algérie." Les Cahiers du CREAD n°88 /2009.

Boyer, Robert. "Les institutions dans la théorie de la régulation." Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy 1 (2003): 79-101.

Ferguene, Améziane, and Steven Coissard. "Institutions, Gouvernance et Développement." les cahiers du cread 91 (2010): 5-32.

Frydman, Roger. "Le territoire de l'économiste marché et société marchande." Revue économique (1992): 5-30.

Idir, Mohamed Sofiane. Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie: cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer. Diss. Grenoble, 2013. Page 82.

Manuel d'audit de performance, ADAR (Audit Development And Reports, Développement de l'Audit et Rapports), division de la Cour des comptes européenne (CDCE).

Yahyaoui, Abdelkarim, and Atef Rahmani. "Financial development and economic growth: Role of institutional quality." Panoeconomicus 56.3 (2009): 327-357.